avez fatalement subi le contre-coup de l'activité de l'artillerie.

» Les Allemands supportaient, du reste, impatiemment le voisinage de votre patriotique population ».

Après avoir rappelé la brutale expulsion, par les hordes teutonnes, de cette valeureuse population, M. Poincaré salue, en termes chaleureux, la victoire libératrice.

Lens à l'honneur

Le Président termine par cette déclaration :

« Le 3 octobre 1918, ce qui subsistait de Lens, m large espace couvert de briques émiettées, était enfin réoccupée par nos vaillants alliés.

» Depuis lors, quinze mois ne se sont pas écoulés ; et par un prodige de volonté, de travail et de courage, vous avez déjà, Messieurs, fait sortir votre ville du sépulcre où elle était ensevelie. Vous allez maintenant, avec l'aide nécessaire des Pouvoirs publics, reconstituer sa fortune et sa puissance industrielle. En souvenir des souffrances qu'elle a endurées et de la patriotique énergie qu'elle a montrée, je lui remets, au nom du Gouvernement de la République, la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre ».

Au milieu d'unanimes applaudissements, M. Poincaré attache les deux croix sur un magnifique coussin en velours rouge, encadré d'un cordonnet à gros glands d'or, et enrichi d'une artistique broderie en relief, représentant les armes de Lens entre deux palmes de chêne et de laurier.

Lorsque les applaudissements ont pris fin, BASLY prend la parole, et, d'une voix où perce souvent une sensible émotion, prononce le discours suivant :

«Nous avons su faire notre devoir et nous continuerons» dit Basly

Monsieur le Président,

Il y a cinq ans, à pareille époque l'armée allemande entrait à Lens et ce n'est pas sans émotion que j'évoque le souvenir de ces jours d'angoisse et de deuil, où un ennemi qui, depuis des années méditait et préparait l'agression, se ruait sur la France pacifique et écrasait sur son passage l'héroïque Belgique, au mépris des traités devenus des chiffons de papier.

Sous le choc formidable, nos vaillantes troupes accomplissant des prodiges de valeur, ne cédaient le terrain que pas à pas et bientôt même dressaient devant le flot de l'invasion la barrière contre laquelle il venait se briser. De ces collines de l'Artois qui ferment le paysage désolé de nos plaines en ruines, nos soldats firent un rempart que jamais les efforts les plus violents ne devaient désormais franchir. Pendant des mois et des mois, Lens qui se trouvait au pied de ce rempart a été le théâtre de ces luttes de Titans qui devaient se terminer par la Victoire de nos armes.

C'est vous dire, Monsieur le Président, que ce pays a souffert plus que tout autre. Nulle part la dévastation n'a revêtu un caractère aussi absolu. L'immensité de ces ruines témoigne de la sauvagerie avec laquelle l'ennemi impuissant s'est acharné sur la Cité naguère si prospère, comme s'il voulait se venger sur elle de l'inutilité de ses sacrifices.

La population de Lens a connu toutes les misères et toutes les souffrances de la guerre. Dès les premiers jours ce fut le pillage en règle, puis le régime de terreur et de vexations qui a caractérisé la domination allemande et qui mettra pour toujours ce peuple au ban des Nations civilisées.

Mais, malgré ce régime, qui visait surtout à la démoralisation, malgré les privations causées par le vol et le brigandage dont elle était chaque jour victime, malgré la mort qui planait sur elle à toute heure la population de Lens n'a jamais eu de défaillances. Aux plus mauvais jours de sa captivité, aux lendemains de ses espoirs évanouis de voir finir son martyre et de sonner la délivrance, elle n'a jamais connu le découragement. C'est qu'elle avait au plus profond d'elle même la foi inébranlable dans les destinées immortelles de la Patrie. Elle savait que la France ne peut pas périr et qu'un jour viendrait où se lèverait l'aube resplendissante de la Victoire et que ce jour-là tout serait oublié.

Ce jour-là est venu. Non seulement la Victoire pour laquelle ils ont été prêts à tous les sacrifices les a récompensés, mais votre présence au milieu d'eux aujourd'hui pour remettre à leur cité la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre, remplit le cœur des habitants de Lens d'une grande et légitime fierté.

Les insignes de l'honneur que la Ville vient de recevoir de vos mains et pour lesquels je vous adresse en son nom, mes remerciements les plus vifs, consacrent le dévouement et le courage civique de la population de Lens, la récompensent magnifiquement d'avoir fait son devoir et sont pour la tâche immense qui lui incombe le plus précieux encouragement.

Lens, Monsieur le Président, a été doublement frappé par l'invasion. Les ruines qui couvrent son sol, les débris calcinés de ce qui fut une Ville de 32.000 âmes et dont il ne reste debout que quelques pans de murs, ce spectacle désolant qui remplit le visiteur de pitié, aussi de colère, ne représente qu'une partie de la catastrophe. Ce qui faisait la richesse de ce pays, ce qui contribuait puissamment à la vie économique de la France, a été anéanti. Les exploitations souterraines ont été frappées de stérilité, des cuvelages ouverts par de criminelles explosions l'eau a jailli à torrents et a noyé la mine. Il faudra des années d'un labeur surhumain pour rendre à l'activité les fosses de Lens.

« Nécessités militaires » ont osé affirmer les auteurs de ce crime ; comme si les besoins de la guerre exigeaient l'anéantissement d'un bassin houiller. La vérité est tout : la destruction a été le résultat d'un froid calcul, d'un plan méthodique qui visait uniquement à l'amoindrissement économique d'un pays dont on rêvait de faire un vassal.

Ce crime exige des réparations. Le traité de paix les prévoit et nous avons confiance dans la fermeté du Gouvernement de la République, pour en poursuivre l'inflexible exécution.

Quant à nous, qui avons su faire notre devoir, nous continuerons à le faire. Lens renaîtra ; tous sont animés de la volonté de le voir revivre. Au lendemain de la libération, dans le chaos où la trace même des rues avait disparu, les habitants revenaient. Ils furent d'abord une poignée ; puis, des quatre coins de la France où l'exil les avait dispersés, ils revinrent par centaines, poussés par l'irrésistible amour de la petite Patrie avec le bouillon ardent de reconstruire le foyer détruit.

Aujourd'hui ils sont sept mille, pleins d'ardeur au travail. L'impulsion est donnée, les chantiers s'ouvrent partout, les travailleurs sont dignes de leurs chefs. Rien n'arrêtera désormais la renaissance de Lens et de son industrie.

Pourtant les conditions d'existence y sont rudes. Voici venir l'hiver, menaçant pour les gens qui n'ont d'autre abri que des baraques ouvertes aux intempéries. Et c'est en présence de cette menace que nous vous disons : Monsieur le Président de la République : Voyez ce que nous avons fait ; voyez ce que nous voulons faire. Aidez-nous. Que le Gouvernement fasse l'impossible pour que la nouvelle saison ne nous oblige pas à fuir encore cette terre qui malgré la dévastation a pour nous plus d'attraits que les campagnes les plus belles.

Mais j'ai la certitude que l'homme qui incarne si hautement et si dignement l'âme de la France et qui a su, aux époques les plus tragiques de son histoire, lui inspirer la confiance en elle-même, qui lui a permis de vaincre, entendra notre appel.

La population de Lens a pour vous Monsieur le Président, la plus vive gratitude et conservera toujours vivant le souvenir de votre visite et des distinctions que vous venez de lui remettre. Elle en est fière, et elle en est digne. En son nom je vous en remercie. Après avoir été à la peine, la Ville de Lens est aujourd'hui à l'honneur et les Croix qui ornent désormais son blason sont le signe impérissable qu'elle a bien mérité de la France et de la République.

Les paroles de Basly sont saluées d'applaudissements prolongés.

De nouveau, la fanfare des chasseurs à pied exécute la « Marseillaise », puis l'Orphéon de Sallaumines fait entendre un chœur de circonstance que le Président applaudit vivement. Il félicite ensuite l'excellent directeur, et le remercie de la belle audition patriotique dont il vient de lui procurer le plaisir.

Chez les malades

Le Président se rend ensuite à l'Hôpital pour inaugurer le « Pavillon Poincaré » et le « Pavillon Basly ». Le député-maire de Lens le guide dans les diverses salles, où une quinzaine de malades et blessés sont en traitement. Le Président a pour tous un mot aimable, une parole d'encouragement, et exprime sa reconnaissance aux Dames de la Croix-Rouge pour leur dévouement.

Vers onze heures et demie, le cortège officiel se rendit à la gare, où stationnait le train présidentiel.

Avant son départ, le Président serra affectueusement la main de Basly, et le complimenta encore pour la belle énergie qu'il apporte à la renaissance de Lens.

Arras est décorée à son tour

Arras est la troisième étape du voyage présidentiel. La ville est décorée d'oriflammes et de nombreux drapeaux tricolores, et cette parure de fête fait un singulier effet au milieu des ruines amoncelées.

A 9 heure 10, le train présidentiel arrive en gare. M. Poincaré est reçu sur le quai, par M. Leroy, maire d'Arras, Barthélemy, député, le général Mignot, commandant la 2e division, MM. Lemelle et Dejansome, adjoints au maire.

Le président de la République est toujours accompagné de M. le maréchal Pétain, de M. Ribot, M. Jonnart, M. Boudenoot, sénateurs ; M. Léuillet, préfet du Pas-de-Calais ; général Pénelon ; M. Marlier, M. Ledoux, M. Kühn, Evrard et Cadot, députés, M. le colonel Challes.

Après avoir passé en revue la compagnie d'honneur, rangée en bon ordre sur la place de la Gare, M. Poincaré monte en automobile et, par le quartier Saint-Géry, gagne la « Petite Place », autrefois merveille architecturale.

Hélas ! de toute cette splendeur passée, il ne reste que ruine. La masse déchiquetée de l'imposant beffroi, se profile sur le ciel. A sa base sur les pierres croulantes, le public s'est massé sur les ruines. Tout l'aspect de la « Petite Place » est d'ailleurs extrêmement curieux. A l'intérieur des alvéoles des vieilles maisons espagnoles, éventrées par les obus, des personnes se sont installées. Ici, des gosses sont juchés sur les toits à moitié démolis ; là, ce sont des poilus, dont le costume bleu horizon jette une note toute particulière au milieu des maisons éboulées. Tout cela forme un spectacle très pittoresque, certes, mais profondément triste.

L'estrade présidentielle est dressée sur la Petite Place. Un grand nombre d'officiers, parmi lesquels nous remarquons un général Portugais, sont rangés au pied de l'estrade. Mgr Julllan, évêque d'Arras, est également venu saluer le chef de l'Etat.

En face de la tribune, un piquet d'honneur du 33e régiment d'infanterie, entourant le drapeau du régiment. Le glorieux emblème est décoriqueté par les balles. On y lit encore les noms glorieux de : Austerlitz, Wagram, La Moskowa, etc...

Comme à Béthune, de gracieuses fillettes offrent des fleurs à M. Poincaré, sitôt que celui-ci a pris place sur l'estrade.

M. Poincaré parle

Mais voici, qu'au milieu du silence imposant M. Poincaré, d'une voix forte et bien timbrée, lit le discours présidentiel. Il commence de la façon suivante :

« A voir aujourd'hui, dans les ruines de la ville d'Arras, près de quarante mille habitants travailler, avec une si belle ardeur, à effacer les traces d'un passé douloureux, j'éprouve un sentiment d'admiration et de respect que je voudrais faire partager à toute la France.

Lorsque je venais, ces années dernières, parcourir les tranchées voisines, ou saluer les vaillants citoyens qui, à l'exemple de votre Maire, demeuraient obstinément à leur poste dans votre cité meurtrie, je mesurais, à chacune de mes visites, les progrès incessants de la dévastation. Aujourd'hui, voici que des maisons se relèvent, que le collège de garçons et le collège de filles ont rouvert leurs portes, que les enfants affluent dans les écoles, et que la ville renaissante offre aux réfugiés des villages environnants une généreuse hospitalité. Spectacle magnifique de confiance et de vitalité, qui condamne le pessimisme et le découragement, et qui nous prouve, une fois de plus, que rien n'est impossible au courage et à la volonté.

Arras a cependant été une des plus malheureuses victimes de la guerre, puisqu'elle est restée, pendant près de quatre ans, à quelques centaines de mètres des lignes ennemies, qui la serraient comme dans un étau et la menaçaient sans cesse d'un écrasement total ».

Et M. Poincaré fait alors l'historique complet des quatre années de guerre, depuis le 14 août 1914 jusqu'à la fin d'août 1918, époque où l'ennemi fut chassé définitivement.

Le Président de la République conclut : « Arras reste avec 1.500 maisons démolies, 1.700 partiellement détruites. 1.600 plus ou moins endommagées, Plus de deux cents civils ont été tués, cent-cinquante habitants ont été blessés, toute la campagne environnante est ravagée.

Mais dans cette contrée désolée, toute la population qui n'a pas eu une heure de défaillance, se retrouve du jour au lendemain, prête au travail, et volontairement entraînée à l'effort nécessaire de reconstruction. Elle fait confiance au Gouvernement de la République et à la Nation, et elle commence bravement par s'aider elle-même. Après l'avoir admirée dans les jours d'anxiété, je suis heureux de la féliciter aujourd'hui pour son énergie morale. Au nom du peuple français, je remets à la ville d'Arras la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre ».

M. Poincaré épingle alors sur le coussin aux armes d'Arras, portant écusson avec le Lion d'Arras, et quatre rats sur fond d'azur, la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre

Les quatre rats qui figurent dans les armes de la ville rappellent la devise d'Arras, curieuse entre toutes : « Quand les Français rendront Arras, les rats mangeront les chats ».

Le Discours du Maire

M. Leroy, maire d'Arras, remercie M. Poincaré, dans les termes suivants :

« M. le Président, c'est avec une grosse et profonde émotion, et avec une légitime fierté que je reçois de vos mains, pour notre chère ville la Croix de guerre et la Légion d'honneur. Aujourd'hui, le fléau a passé et le jour de gloire est arrivé. Nous voulons Arras relevée, développée et embellie. Nous arriverons à reconstruire notre ville, car l'énergie morale dont nous avons fait preuve sous les coups de l'envahisseur, nous l'appliquerons à la reconstruction de notre cité.»

Et après avoir évoqué le souvenir des héros disparus, le maire d'Arras fait à M. Poincaré l'exposé de la situation actuelle et sollicite l'appui et la sollicitude des Pouvoirs publics pour coopérer à l'œuvre de relèvement.

Le cortège dans les ruines

Les Orphéonistes d'Arras, dirigés par M. Trousson, chantent ensuite une vibrante « Marseillaise ». Après quoi, le cortège présidentiel se remet en route au milieu des applaudissements d'une population, qui acclame surtout M. Poincaré et le maréchal Pétain.

Nous passons tour à tour par la Grand'Place, moins éprouvée que la Petite Place, mais fort abîmée quand même, par la cathédrale dont les ruines éventrées sont d'un aspect imposant, par le Palais Saint-Waast, la place du Théâtre, et nous aboutissons enfin au Musée provisoire où sont rangées les œuvres d'art échappées à la rapacité du Boche.

M. Poincaré inaugure ce Musée en apposant sa signature sur un registre, en dessous de la phrase suivante : « A Arras reconnaissante, en toute admiration ».

En dessous de M. Poincaré, le maréchal Pétain signe à son tour, d'une large écriture ferme et énergique.

Par le nouvel Hôtel de Ville, situé dans une maison particulière, achetée la semaine dernière, le cortège présidentiel regagne ensuite la gare. Et, après les remerciements d'usage, tandis que les musiques militaires jouent la « Marseillaise », le train présidentiel s'éloigne dans la direction de Bapaume.

A BAPAUME la Glorieuse

Un paysage de désolation : les arbres sont déchiquetés et le sol raviné porte encore la trace des batailles formidables qui se livrèrent en ces lieux historiques. Les souvenirs de la guerre de 1870 se mêlent, en effet, ici, à ceux de la grande guerre.

Le Président de la République est reçu sur le quai de la Gare par M. Brachelet, maire de Bapaume, entouré de son Conseil municipal.

Avant de pénétrer dans la petite ville, il lui faut, selon une coutume, couper avec des ciseaux un petit ruban tricolore tenu par des enfants. Ce ruban est symbolique. Il représente la barrière qui met obstacle à la libre entrée de tout étranger dans la commune, toujours soumise à l'autorité militaire. Désormais, Bapaume reprendra ses libertés civiques.

Sur la place Faidherbe, au milieu des ruines, l'estrade présidentielle est dressée. Après avoir reçu des fleurs, offertes par de gentilles fillettes, M. Poincaré prononce le discours présidentiel. Comme pour les autres villes, il décrit ce que furent les quatre années de guerre pour la ville de Bapaume.

De longues acclamations saluent la fin de son discours. Ces acclamations redoublent lorsque le Président de la République accroche la croix de la Légion d'honneur sur le coussin armorié des armes de la ville.

Comme ses sœurs en souffrance, « Bapaume » a désormais dans ses armoiries l'insigne des braves.

M. Brachelet prononce un discours de remerciements ; après quoi, un chœur de fillettes aux voix suavement fraîches chante la « Marseillaise ». Et ce chant si pur semble frissonner au milieu des ruines. Le soir descend petit à petit, et dans la douce pénombre d'une belle fin de journée, M. Poincaré, salué respectueusement par tous, après avoir visité le baraquement qui sert de mairie provisoire, regagne le train présidentiel qui s'éloigne au milieu des acclamations de la population, cependant que les clairons et les musiques nous font entendre une dernière fois l'héroïque « Marseillaise ».

LES QUATRE VILLES DÉCORÉES

Glorieuses citations

Le « Journal officiel » publie le décret attribuant la croix de guerre et de la Légion d'honneur aux quatre villes meurtries du Pas-de-Calais.

LENS. — « Ville glorieuse qui peut être citée comme un modèle d'héroïsme et de foi patriotique. Tombée au pouvoir des Allemands dès les premières heures de l'invasion de 1914, a été pendant quatre ans, tour à tour témoin ou enjeu d'une lutte sans parti. Organisée par l'ennemi en formidable réduit de défense, libérée en partie par une offensive alliée, mutilée et écrasée au cours de combats incessants, n'a jamais douté du sort de la patrie ». Croix de guerre.

ARRAS. — « Ville fière et vaillante, déjà témoin de luttes nombreuses. Vient d'ajouter de brillantes pages à son passé de gloire. Placée au pivot des opérations offensives et défensives des armées d'Artois, a supporté pendant plus de quatre ans, avec un patriotisme admirable, tous les dangers de la bataille sans précédent qui se déroulait à ses portes. Ruinée, presque anéantie, n'a pas désespéré et, sitôt délivrée, s'est remise au travail avec une admirable ardeur ». Croix de guerre.

BAPAUME. — « Ville vaillante, digne de son glorieux passé. Délivrée au lendemain d'une grande bataille, dont les coups l'avaient frappée durement, est retombée, après une année, aux mains de l'ennemi. Témoin de l'âpre lutte qui, comme en 1871, s'est livrée dans ses murs, a supporté toutes les épreuves avec héroïsme et a contribué à la victoire ».

BETHUNE. — « Après avoir supporté vaillamment, pendant plus de trois années, de fréquents bombardements, a vu la ruée allemande de 1918 se briser sous ses murs. A payé de sa destruction et de sa ruine la vaillante résistance de ses défenseurs et la fière attitude de son héroïque population ». Croix de guerre.

EN ATTENDANT LES Pensions militaires

:: Les droits des Veuves :: Orphelins et Ascendants

La suppression des allocations militaires à compter du 15 novembre 1919, a mis les veuves orphelins et ascendants des militaires décédés ou disparus au cours des hostilités dans une situation difficile. Pour y remédier deux décrets ont institué en leur faveur :

1.) Une avance sur pension,
2.) Un acompte spécial.

AVANCES SUR PENSIONS

Le décret du 20 octobre a prescrit de délivrer à tous les ayants droit à pension ou allocation, un titre d'allocation provisoire d'attente.

Ce titre comprend cinq coupons payables, le premier, le dernier jour de la quinzaine où le titre est établi, les autres de trois mois en trois mois

Les sommes à percevoir correspondant exactement au montant de la pension, augmenté des majorations pour enfants légitimes ou naturels reconnus et âgés de moins de 18 ans.

Le paiement est effectué par le percepteur sur présentation du titre d'allocation d'attente.

Ce titre est établi d'office par le sous-intendant militaire. Les intéressés n'ont aucune demande à produire, aucune formalité à remplir.

ACOMPTES SUR PENSIONS

Le décret du 8 décembre 1919 a prescrit de payer aux ayants-droits à pension ou allocation, un acompte spécial qui se cumule avec les allocations d'attente prévue par le décret du 20 octobre 1919 précité.

Cet acompte ne sera consenti qu'une seule fois sur les arrérages de leur pension ou allocation et d'après le taux fixé ci-après :

1° **VEUVES ET ORPHELINS.** — Caporaux et soldats 150 francs; sous-officiers et assimilés, 200 francs ; sous-lieutenants, lieutenants et assimilés, 300 francs ; capitaines ou assimilés, 400 francs ; chefs de bataillon ou d'escadron ou assimilés 500 francs ; lieutenants-colonels ou assimilés, 800 fr.

Cet acompte spécial est uniformément augmenté, quel que soit le grade du militaire décédé ou disparu, de 50 francs pour chacun des enfants ouvrant droit à majoration.

2° **ASCENDANTS.** — Quel que soit le grade et leur ayant-cause : pour ceux ayant droit à une allocation d'au moins 800 francs, 150 francs ; pour les autres ascendants, 75 francs.

Les ascendants ainsi consentis seront ultérieurement déduits du montant du rappel des arrérages de pension ou allocation revenant aux bénéficiaires.

Pour pouvoir bénéficier des dispositions ci-dessus, les ayants-droit devront adresser sans délai leur demande au sous-intendant militaire de Lille-Pensions, 18, rue Marais, s'ils ne l'ont déjà fait, y déposer immédiatement leur dossier de pension ou d'allocation.

La demande doit être faite sur papier libre et donner les indications suivantes :

1° Noms, prénoms, et adresse du demandeur (s'il s'agit d'une veuve, y ajouter son nom de jeune fille).

2° Nom, prénoms, grade et corps d'affectation du militaire dont le décès ou la disparition ouvre droit à pension..

Le paiement des acomptes spéciaux sera effctué par mandat-carte à domicile, sans aucun dérangement pour les intéressés, par les soins de dépôts désignés à cet effet.

RAPPEL DES ARRÉRAGES

La pension est due à compter du jour de la mort ou de la disparition de l'ayant-cause.

Les titres d'allocation d'attente ont pour point de départ le 15 novembre 1919.

Le rappel des sommes qui pourraient être dues pour la période antérieure à cette date sera effectué au moment du paiement des premiers arrérages de la pension lorsque les intéressés seront en possession de leur titre définitif.

LA PENSION D'INFIRMITÉ

Les militaires titulaires d'une pension d'infirmité délivrée sous le régime de la loi de 1831 peuvent, par application de l'instruction ministérielle du 7 décembre 1919, demander l'échange de leur titre de pension contre un titre d'allocation d'attente, dont le montant sera calculé d'après les taux de pension annexé à la loi du 31 mars 1919.

Dans ce but, les ayants-droit peuvent, dès maintenant, adresser une demande au sous-intendant militaire de Lille-Pensions, 18, rue Marais.

Ils doivent **obligatoirement** joindre à cette demande :

1° Leur titre de pension après avoir (s'ils le désirent) perçus les arrérages échus ;

2° Un certificat délivré par l'autorité préfectorale et constatant leur non inscription sur les listes de l'allocation aux petits retraités de l'Etat ou leur radiation desdites listes.

3° a) Soit une attestation signé d'eux, mentionnant qu'ils ne peuvent pas prétendre à des majorations pour enfants ;

b) Soit les actes de naissance (et avec certificat de vie collectif délivré par le maire) des enfants ouvrant droit à majoration de pension.

c) Soit si les actes de naissance ont déjà été fournis par les requérants un certificat délivré par le maire de la commune de leur domicile ou de leur résidence attestant l'existence des enfants à la date de l'établissement de ce certificat et faisant connaître les noms, prénoms, date de naissance et la filiation de ces enfants et indiquant l'autorité à laquelle les actes de naissance ont été adressés par les ayants-droit.

Dès que le sous-intendant militaire sera en possession des demandes et des pièces à l'appui énumérées ci-dessus, il enverra à domicile, aux intéressés, un titre d'allocation d'attente établi dans la même forme que celle employé pour les veuves et ascendants (paragraphe ci-dessus) et dont le montant est payable dans les mêmes conditions.

Les allocations provisoires d'attente seront décomptées sur les arrérages de la pension définitive dans les conditions qui seront fixées ultérieurement de concert entre les ministres des Finances et de la Guerre.

Il reste entendu que les dispositions ci-dessus ne s'appliquent qu'aux ex-militaires en possession d'un titre de pension définitive calculé d'après les taux fixés par la loi de 1831.

Les autres militaires en instance de pension doivent recevoir des titres d'allocation provisoire d'attente, modèle A ou B prévus par l'instruction du 13 juin 1919.

Contes et Nouvelles

FIANCÉE D'AVIATEUR

C'était le cœur ému que Pierre de Valcreuse quittait, par cette chaude après-midi d'octobre, son donjon moyenmageux, pour aller « aux Ailes », demander à son vieil ami, le baron de Serdan, la main de sa fille.

Il prit la petite sente à travers les prés, où paissaient de grands bœufs roux, suivit la rivière où voletaient les libellules et se miraient les iris, puis s'engagea dans la longue avenue qui aboutit au château. Quand apparut la construction, blanche et riante, son émotion redoubla ; il fut sur le point de s'enfuir ! Mais un beau vieillard s'avançait, les mains tendues, un sourire engageant sur les lèvres :

— Vous voilà, mon cher Pierre, je vous attendais!...

Le jeune homme lui rendit sa cordiale étreinte et, tandis qu'ils remontaient vers l'entrée, le long des parterres fleuris, le plus jeune interrogea timidement, la gorge serrée :

— Vous doutez-vous un peu de la raison pour laquelle je vous ai prié de me recevoir ?

Avec étonnement, le baron releva vers son interlocuteur sa tête blanchie. Il ne reconnaissait pas le viril et hautain comte de Valcreuse. Était-ce possible que ce caractère résolu, que cette nature intrépide, trempées pour les grands héroïsmes et les audacieuses conquêtes, fut à ce point troublée !

Et cela, parce que dans sa vie d'homme, une femme avait passé !... une enfant aux cheveux d'or, à la taille de roseau... avec des yeux de pervenche... gravement, le gentilhomme répondit :

— Je pense l'entrevoir !... suivez-moi à mon bureau, nous y serons mieux pour causer.

Et quand ils furent installés dans le sombre cabinet de travail où tout révélait l'homme de devoir austère, et d'incessant labeur, M. de Serdau questionna, ému à son tour :

— Alors... vous venez pour m'enlever ma chérie ?

— Si vous voulez bien me la donner !... je vous promets de la rendre heureuse.

Voyant qu'une douceur se peignait sur le front du père, il continua :

— Je sais que je vous demande ce que vous avez de plus cher au monde!... mais « les Ailes » touchent Valcreuse, vous ne serez pas séparé d'Yvonne...

— Ce n'est point cela qui me peine ; pour l'avenir de ma fillette je suis prêt à tous les sacrifices. Vous êtes digne de mon trésor, Pierre, et Dieu m'est témoin que je voudrais vous le confier ! Mais j'hésite...

Avec inquiétude, le jeune homme demanda :

— Y a-t-il une raiso nque j'ignore, et qui nous sépare ? Ah ! dites ! Vous ne savez pas combien vous me faites souffrir !

— Ecoutez, mon enfant : Quand vous étiez petit, que vous jouiez sur mes genoux avec la bambine qu'était alors Yvette, j'ai fait, moi, le rêve que vous souhaitez vivre aujourd'hui. Nous caressions cette chimère d'unir vos destinées ; hélas ! la vie cruelle semble en avoir décidé autrement!

Yvonne est sans fortune, je ne puis lui assurer que ce toit qui l'abrite... c'est peu ! De votre côté, les revenus sont presqu'insuffisants à entretenir votre antique domaine !... et vous ne pouvez songer à vendre Valcreuse, le glorieux patrimoine des ancêtres !

— Vous avez raison ! noblesse oblige, et je ne faillirai point. Mais cet or, qui nous manque mon métier d'homme-oiseau en est une source... la science va me le donner !... Dans un mois, une épreuve importante sera courue ; il y a cinq cent mile francs de prix. Jarriverais cinquième — et j'espère mieux — que je toucherais encore une centaine de mille francs. Ils seront déposés dans la corbeille d'Yvonne... Je viens de construire un nouvel appareil qui m'assure, avec des résultats extraordinaires, le maximum de sécurité.

Vous verrez « l'Alouette », c'est une pure merveille que mon monoplan !

Sans l'interrompre, le baron avait écouté Valcreuse développer avec chaleur ses projets d'avenir. Il objecta :

— Avez-vous conçu l'espoir que j'associerais la vie d'Yvette à votre existence hasardeuse?

Sincèrement, croyez-vous qu'un aviateur ait le droit de se marier ?

Stupéfait, le jeune comte répondit :

— Sans doute, c'est une situation remplie de périls, mais voilà quatre ans que j'exerce et je n'ai subi que des égratignures !

— Cependant, pouvez-vous répondre du lendemain ?

Non, Pierre, pour que je consente à votre mariage, il faut absolument laisser cette voie...

Dans l'intime du fils de l'air, un déchirement atroce se fit. Par la fenêtre entr'ouverte, considérant les immenses solitudes aériennes, il mesura l'étendue de l'immolation : Abandonner la carrière aventureuse à laquelle il s'était donné tout entier !... Renoncer pour jamais aux vols grisants dans l'espace !... Dire adieu aux longues étapes enivrantes vers l'infini !... Son âme ardente se révolta. Tout quitter ! alors que la gloire, déjà, souriait au vainqueur ! Non, c'était impossible !..., on lui demandait plus que ses forces... L'aviation, voyez-vous, c'est une femme aussi !...

Un lourd silence planait entre eux.

Chancelant, il se leva :

— Au revoir, Monsieur, — fit-il tristement. — il ne me reste plus qu'à partir... Puissiez-vous en brisant mon amour, ne pas atteindre aussi Yvonne !

A cette pensée douloureuse, la tendresse paternelle fléchit.

— L'enfant vous aime ?

— Je crois que oui !

— Alors — balbutia le père stoïque — allez le lui demander... mon fils !

Le jeune homme descendit dans le parc.

Lentement la nuit tombait. C'était un de ces soirs violets d'automne, où, avec le crépuscule, une imprécise mélancolie enveloppa la terre.

Les derniers rayons du couchant traînaient dans le ciel pur où s'allumait déjà la première étoile. Une buée, légère comme un voile, s'élevait de l'étang assoupi, où les grands nénuphars, frileusement, repliaient leurs corolles.

Un parfum vague de fleurs mourantes flottait dans l'air, suave et doux ; comme à regret, parfois, une feuille jaunie se détachait des chênes séculaires, pareille à une goutte d'or !...

Dans le lointain, un chant de pâtre ramenait son troupeau...

Longtemps, Pierre cherchaa la jeune fille.

Enfin ! au détour d'une allée elle apparut, vivante incarnation de la Vie et de l'Amour, svelte comme une liane dans sa molle robe blanche, une brassée de roses dans les mains.

A cette heure solennelle, il n'était pas besoin de beaucoup de paroles pour se comprendre, tant déjà ils s'appartenaient.

— Yvonne — murmura-t-il — je viens vous poser une grave question, dont dépend la félicité de mes jours !...

Elle était devenue toute rose, et d'un geste inconscient laissait échapper sa moisson odorante, qui s'éparpilla à ses pieds, sur la mousse.

— Ma bien-aimée, craindriez-vous de devenir la femme d'un aviateur ?

Frissonnante à l'évocation de cette vile qu'elle entrevoyait faite de poignants soucis et de cruelles angoisses, mais pourtant résolue, elle lui tendit les mains :

— Je vous ai toujours aimé, Pierre !...

Alors, sur le front virginal qui s'inclinait vers le sien, amoureusement, Valcreuse déposa le baiser des fiançailles.

* * *

C'était le grand jour !

L'aube aux couleurs opalines, se leva radieuse sur l'aérodrome, où fiévreusement s'achevaient les derniers préparatifs. Trente aéroplanes prenaient part au circuit. Ce fut un gai rayon de soleil qui réveilla Pierre de Valcreuse, qui comme pour une veillée d'armes, avait couché dans son hangar.

Il se vêtit rapidement ; autour de « l'Alouette » ses mécaniciens s'empressaient déjà !

Consultant l'atmosphère, il fit un tour de piste, visita ses collègues et plein de confiance vint se mettre au travail.

Bientôt une douce surprise : Yvonne de Serdan arrivait. Il lui ouvrit les bras :

— Ma chérie ! déjà !...

Et la voyant affreusement pâle, avec de grands yeux cernés par une nuit sans sommeil :

— Pauvre Yvette ! — murmura-t-il tendrement — il ne faut pas t'inquiéter ainsi !... Voyons, planer au-dessus des campagnes, c'est un vol comme les autres, n'est-ce pas ? La traversée de la mer t'épouvante ?... Mais les torpilleurs nous suivent... A la moindre alerte, ils viennent à notre secours. Sois forte ! songe que ce soir nous fixerons la date des noces !

Mais elle resteit songeuse, en proie à un noir pressentiment, l'œil captivé par le fantastique oiseau, prêt pour la lutte effrayante ! Ah ! toujours elle tremblait ! Jadis, pour son ami d'enfance, depuis un mois pour son fiancé, bientôt pour son mari...

Afin de la distraire, le jeune comte, avec orgueil, la promena dans la plaine, heureux de l'admiration que cette jolie femme soulevait sur son passage.

Tout à coup, les clairons retentissent, c'était le moment décisif !

Les hommes d'équipes s'emparaient de « l'Alouette » pour l'amener à la ligne de départ. Dans la cabine vide, Pierre étreignit sa fiancée ; alors, le courage de la jeune fille l'abandonna. Elle se mit à pleurer nerveusement, de grosses larmes amères, qui, comme des perles, couraient pressées sur ses joues pâlies.

— Ne pars pas !... — supplia-t-elle — j'ai peur !...

Doucement, il la caressait. Et la décision qu'un jour toute la sollicitude du père n'avait pu fléchir, une larme de l'enfant venait de l'anéantir.

— Calme-toi, mon Yvette... ma petite chérie... ce sera mon dernier vol, je te le jure !...

Se pouvait-il que ce fut réel cette promesse inespérée ! Fallait-il que son Pierre l'aimât !

— Merci ! oh ! merci ! — fit-elle — sa pauvre figure rayonnant de bonheur.

— Valcreuse — appelle un commissaire — c'est ton tour !

— Embrasse-moi encore une fois — supplie Yvonne, hantée d'une horrible impression de mort — si c'était la dernière !...

Au kiosque, l'orchestre exécute une marche triomphale, un de ces refrains conquérants, dont on anime la vaillance des guerriers, quand on les conduit à la bataille...

Le pilote prend place, le moteur ronfle, l'hélice bat l'air, l'appareil frémissant comme un cheval qui se cabre, va secouer ses entraves. Un coup de canon, le geste fatal du « laisser aller » et « l'Alouette » glisse, s'enlève, franchit la clôture d'enceinte, et libérée enfin ! comme le petit oiseau, sa sœur, s'envole vers l'infini...

. . . . . .

Longtemps avant l'heure probante du retour, Mlle de Serdan est revenue au champ d'aviation. On a des nouvelles de l'absent ; il a été chronométré à l'escale, avec une forte avance !

Il est deux heures quand à l'horizon paraît un point microscopique qui grandit, grandit...

Le cœur de la jeune fille bat à se rompre. Il arrive, on distingue ses formes, hélas ! c'est un biplan ! — Quelques secondes après, un deuxième ! — Une longue clameur, la foule en délire ovationne les héros ! — Un temps s'écoule, un nouvel appareil se dessine dans le ciel ; cette fois, c'est un monoplan, ce ne peut être que le sien ! L'aéroplane atterrit... Déception cruelle !

— Pauvre Yvonne — fait le baron avec regret — nous n'aurons pas les premiers lauriers !

— Ah ! qu'importe !... qu'il revienne seulement !...

Une longue attente ; — une nouvelle arrivée en magnifique vol plané ; point lui encore !... — Un cinquième... Cette fois, cela devient dur !...

On couronne les vainqueurs, qui rayonnants, aux acclamations enthousiastes du public, redescendent vers la ville...

Une angoisse mortelle étreint la jeune fille ; désespérée, elle rentre au hangar ne pouvant plus supporter les débâcles successifs. — Le mécanicien la prévient. — Maintenant, les minutes coulent longues comme des siècles ! — Une sorte de folie s'empare de son imagination surexcitée ; elle lui montre l'aviateur pris dans un remous ; l'appareil capote, et c'est dans la montagne, entre les ravins déserts, la chute vertigineuse, avec au bout l'épouvantable écrasement...

Ou bien c'est au dessus de la plaine mouvante, la descente rapide, l'anéantissement complet dans le gouffre glauque et insondable des eaux...

Mais non ! c'est de la démence ! il faut si peu de chose pour avoir dû atterrir en chemin !

Avec une énergie factice, elle quitte de nouveau la cabine.

Le soleil a disparu à l'horizon, un vent furieux s'élève ; de sombres nuages roulent dans le ciel, et un orage éclate avec fracas.

On allume les phares ; leur clarté rouge doit, dans la pénombre, indiquer aux voyageurs dévoyés l'entrée du port...

Et veillant avec eux, morne et froide — telle une statue de douleur — la fiancée attend dans la nuit grandissante, sous la pluie qui tombe, fine et glacée...

. . . . . .

Il ne revint jamais !

Tous, sauf « l'Allouette », un à un, repliant leurs ailes, les grands oiseaux étaient rentrés au nid...

Georges MIRIEL.

FEUILLETON DU «REVEIL DU NORD». N° 59

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

Son interlocutrice paraissait au courant des mille potins de la ville, ces potins dont on est si friand à New-York, dans une certaine classe de la société, et elle les commentait avec esprit, en les assaisonnant des réflexions les plus piquantes.

Lorsque Clarel fit son entrée,